



UNION FÉDÉRALE DE L'ACTION SOCIALE

XÈME CONGRÈS

➔ **Aux futur·e·s délégué·e·s du congrès UFAS**

Montreuil, Juin 2024

ORGANISATION DU CONGRÈS DE L'UFAS

Chères et chers camarades,

Voici quelques compléments d'information car la préparation politique de notre congrès est importante, mais nous devons également penser à l'organisation pratique !

➔ **INSCRIPTIONS**

Les fiches de mandatement des délégué·e·s sont à retourner à l'UFAS impérativement avant le samedi 7 septembre 2024 (Vous trouverez la fiche UFAS en pièce jointe).

La fiche de candidature à la Commission Exécutive de l'UFAS est à retourner impérativement avant le samedi 7 septembre 2024 (vous trouverez la fiche UFAS en pièce jointe).

Avant l'ouverture des congrès UFAS et UFSP, soit avant le lundi 7 octobre 2024 dernier délai, Il faut transmettre un chèque de 250 euros à l'ordre de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale correspondant à l'inscription d'un·e délégué·e. Cette somme servira à régler les frais annexes émanant de ces congrès (hôtellerie, restauration, etc...).

Veuillez également bien remplir la fiche individuelle d'inscription du ou de la délégué·e et la fiche de réservation du séjour qui concernent les réservations de chambres et les repas (Vous trouverez la fiche UFAS en pièce jointe) et les renvoyer le plus tôt possible.

➔ **TRANSPORTS**

- ▶ Pour les délégué·e·s voyageant en train, il est possible de bénéficier de réductions : ***toute personne voyageant en train, quelle que soit sa ville de départ, peut bénéficier d'une économie de 20 % en utilisant un fichet de réduction SNCF.***
- ▶ Des navettes bus seront à votre disposition les lundi 7 octobre 2024 et vendredi 11 octobre 2024.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire si besoin.

Contact : ufas@sante.cgt.fr - Tél : 01 55 82 87 84